



## Comment convaincre le vendeur ?

Par **Enzi**, le **01/01/2024** à **09:03**

Bonjour à toutes et tous,

Que 2024 vous apporte la Bonne Santé, la Sérénité, le Bonheur, la Fortune et voie se réaliser vos projets les plus à coeur.

J'ai acheté sur le Leboncoin un iPhone cassé pour récupérer des pièces afin de réparerle mien en panne.

Après avoir fait réparer la pièce maîtresse récupérée j'ai pu enfin avoir un nouveau téléphone fonctionnel.

Muni d'un conseil d'Apple concernant le déverrouillage j'ai demandé au vendeur de supprimer son ancien iPhone cassé de son compte iCloud afin que je puisse utiliser mon nouveau téléphone.

La manipulation très élémentaire ne lui prendra pas plus de 5 minutes

Malgré mes multiples relances le vendeur fait le mort.

C'est la raison pour laquelle que je me permettrais de venir vous solliciter de vos précieux conseils dans cette affaire.

En attendant, je vous exprime par avance mes profonds remerciements pour votre aide.

Cordialement,  
enzi

Par **Cousinnestor**, le **01/01/2024** à **18:17**

Hello !

Le problème c'est que vous n'avez pas envisagé cette problématique avec le vendeur avant cet achat. Alors effectivement je ne vois pas bien quel levier efficace utiliser pour le forcer au dialogue et à l'action... sauf peut-être proposer de lui acheter ce "service après-vente" ?

A+

Par **Enzi**, le **02/01/2024** à **21:41**

Bonsoir Cousinnestor,

Mille mercis pour votre réponse.

L'acheteur achète un produit c'est dans un but que ce dernier lui rend un service.  
Le vendeur vend son produit qui doit rendre service au client. Est-ce la loi de commerce ?

Dans mon cas avant d'acheter son iPhone cassé j'avais bien dit au vendeur que je l'achèterais pour récupérer des pièces pour réparer le mien en panne.  
Il a même consenti de me laisser son téléphone pour 50€ au lieu de 70€.

Comme il ne veut pas que son iPhone cassé me rende service je considère que c'est de l'escroquerie, de l'arnaque !

Mais je ne sais pas quoi faire avec ce vendeur égoïste et malhonnête.

Bonne soirée,  
Cordialement,  
Enzi

Par **Cousinnestor**, le **03/01/2024** à **07:11**

(suite)

Vous n'allez pas vous lancer dans une démarche judiciaire / ce problème. D'où ma proposition d'appâter votre vendeur avec un peu d'argent. Mais êtes-vous seulement sûr que ce téléphone soit vraiment le sien ? S'il a été volé votre vendeur ne risque pas de pouvoir faire ce que vous lui demandez.

A+